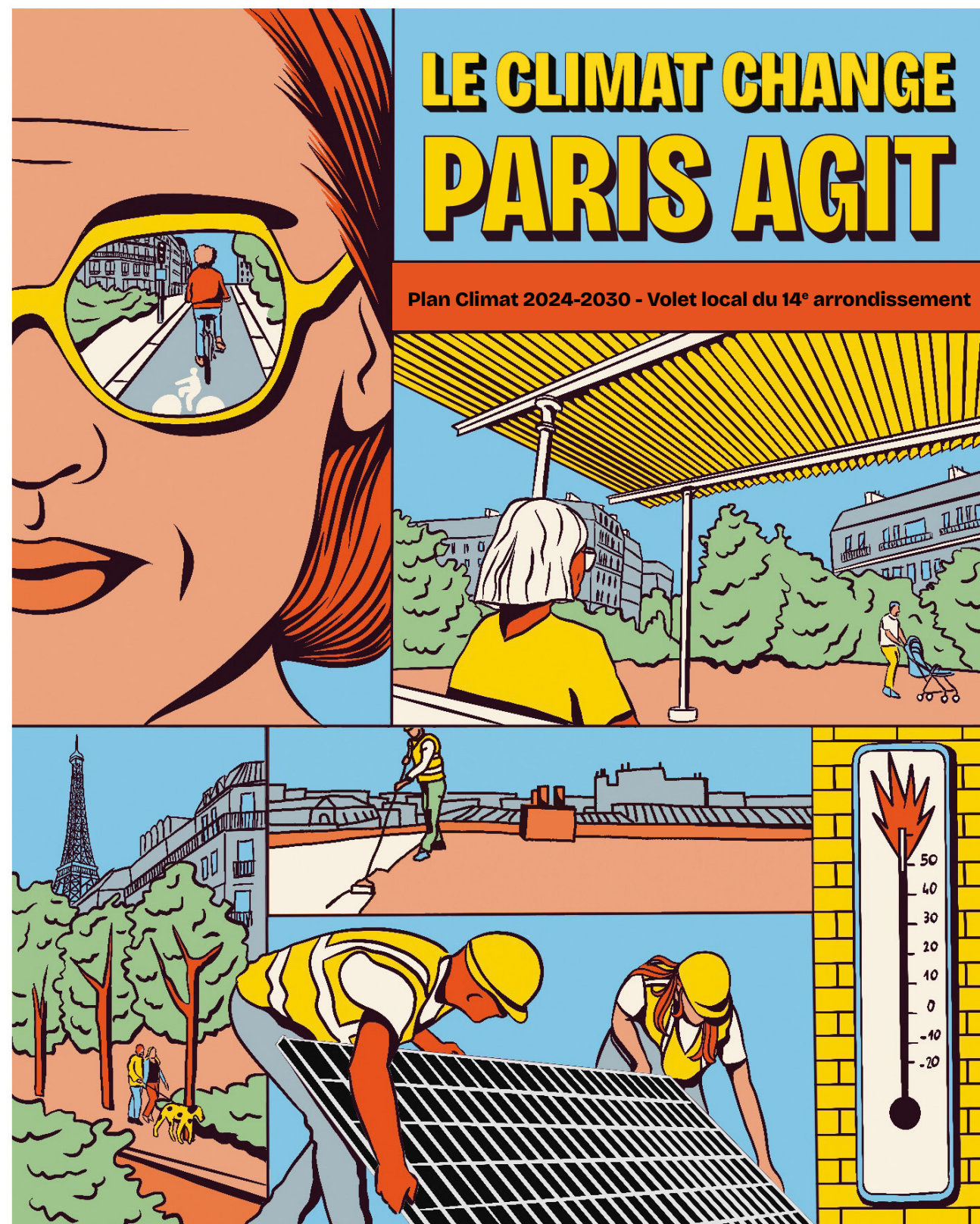
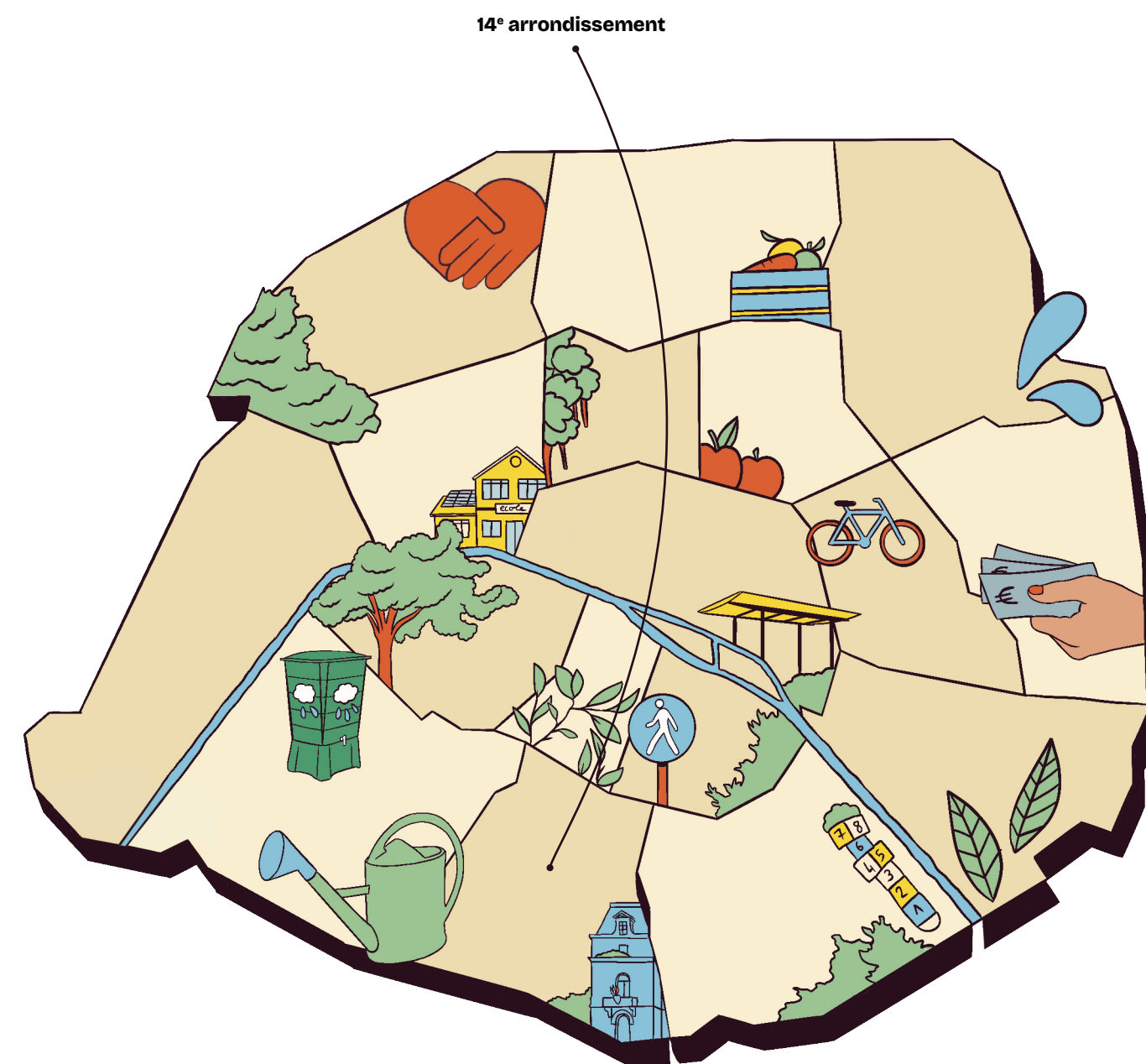




TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.



VISION & AMBITION

La démarche de l'arrondissement s'illustre par une **transversalité marquée** sur l'ensemble des projets avec des objectifs multiples et complémentaires.

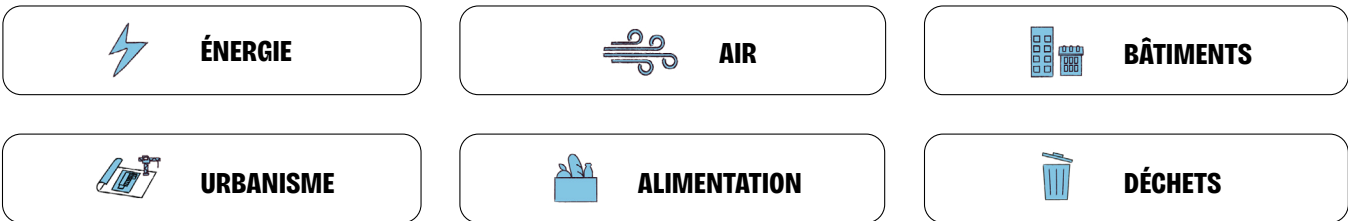
Les contributions ayant reçu le plus de soutien lors de la concertation sur la révision du plan climat sont relatives à l'extinction des lumières des commerces (42 soutiens), à l'abaissement de l'éclairage public (34 soutiens) et à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans les jardins (19 soutiens). La Mairie a à cœur de répondre à ces demandes amplifiées par la crise énergétique en disposant de moyens renforcés pour agir sur les nuisances lumineuses.

La MA14 porte également des projets ambitieux en lien avec le Plan Climat au sein de l'arrondissement en agissant aussi bien en interne qu'en externe : actions vers ses agents et vers ses administrés. Cette approche est déclinée sur le temps long au travers de projets structurants tels que le **réaménagement de la place Denfert-Rochereau** pour une place plus agréable, moins automobile, plus piétonne, mieux

partagée et végétalisée qui permet des espaces de vie et de rencontre. La mise en sens unique de la rue d'Alésia qui a permis d'améliorer la qualité de l'air ou encore le **projet de forêt urbaine place de la Catalogne**. Approche qui s'inscrit également dans une démarche innovante avec, par exemple, des réflexions en cours pour permettre **l'utilisation des eaux de vidange annuelle des piscines pour nettoyer l'espace public**. La MA14, en partenariat avec la DCPA et le Service de l'énergie désire expérimenter la géothermie dans l'une de ses crèches de l'arrondissement. Sur la thématique plus spécifique des déchets, l'arrondissement déploie une démarche globale cherchant à **réduire à la source les déchets** par des actions de sensibilisation, à permettre une meilleure valorisation en multipliant les points de collecte et à développer un réseau d'acteurs engagés sur ce sujet capable de soutenir la dynamique locale.

Une réflexion continue est également portée au service du déploiement d'une **stratégie d'adaptation multiniveaux**, cherchant à activer les leviers de la sobriété et de l'efficacité.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES



MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES



- 1 Valoriser l'Annexe de la mairie du 14^e par des travaux de rénovation thermique et la pose de panneaux photovoltaïques et en faire un lieu dédié à la transition écologique
[Rue Pierre Castagnou](#)
- 2 Réaliser la rénovation thermique des écoles
[École Maternelle Rouvier, École élémentaire 20 Antoine Chantin, École Maternelle Maurice d'Ocagne](#)
- 3 Déployer la « charte des réhabilitations de la mairie du 14^e » dans la continuité des travaux de rénovation plan climat des logements sociaux
[Tout l'arrondissement](#)
- 4 Apaiser la circulation par une mise en sens unique
[Rue d'Alésia](#)
- 5 Créer une forêt urbaine
[Place de Catalogne](#)
- 6 Déployer des composteurs au sein des quartiers et en pied d'immeuble
[Tout l'arrondissement](#)

RÉALISATIONS À VENIR

